AVEC LES SOCIALISTES CONSOLIDER LE CHANGEMENT

RÉMUNÉRER LE TRAVAIL DES AGRICULTEURS

INSTALLER DES JEUNES



PARTI SOCIALISTE

Coll. Fondation Jean Jaurès

L'Agriculture est un atout essentiel pour l'économie de notre Pays, le maintien de l'emploi rural et un aménagement harmonieux du territoire.

- Les charges d'exploitation ont augmenté.
- Le revenu agricole et les conditions de travail se sont dégradés.
- Nombre de jeunes qui se sont installés ou se sont modernisés connaissent aujourd'hui des difficultés financières considérables.
- Les inégalités se sont aggravées entre les agriculteurs et entre les régions.

– Un agriculteur sur dix dispose d'un revenu supérieur au revenu moyen des cadres supérieurs et industriels, alors qu'un sur trois dispose d'un revenu inférieur au SMIC.

– Le revenu moyen par département varie de un à neuf selon les régions.

L'unité paysanne est donc bien un mythe.

Le libéralisme de la droite a sélectionné
placés dans un système

Coll. Fondation Jean-Jaurès

HÉRITAGE

Durant le dernier septennat de la Droite, malgré des efforts de productivité accrus, les agriculteurs plus que d'autres ont subi la crise.

- Seule une minorité a accès au foncier et au crédit.
- Une concentration croissante de la production dans une minorité d'exploitations agricoles – De 1970 à 1977, les 5.000 plus grosses exploitations françaises ont pu acquérir 103.000 hectares soit l'équivalent de 2.500 exploitations de 40 hectares, malgré une législation qui devrait interdire les cumuls – Si dans cette même période l'on retient l'agrandissement des exploitations de plus de 100 hectares ce sont 22.000 jeunes qui n'ont pu s'installer.
- L'exode agricole et rural s'est poursuivi à un rythme accéléré et conduit à la désertification de certaines régions. 160 emplois agricoles disparaissaient chaque jour.
- En 25 ans la moitié des exploitations a disparu.
- La politique agricole commune s'est dégradée. Les principes fondamentaux de la communauté, et notamment la préférence communautaire ne sont pas respectés.
- Les salariés agricoles de la production ont le revenu le plus faible de toutes les catégories d'actifs.

les agriculteurs et éliminé les moins bien de concurrence exacerbé.

Coll. Fondation Jean Jaurès

LES OBJECTIFS DU

Pour les Socialistes, le développement capitaliste de l'agriculture n'est pas une fatalité. Le projet socialiste répond aux demandes et aux aspirations des agriculteurs. Il est une

– Réduire les inégalités.

- Assurer une juste rémunération du travail (et des conditions de vie équitables) aux agriculteurs, agricultrices et salariés de l'agriculture, et ainsi mettre fin au mouvement de prolétarisation qui a gagné l'agriculture.

- Maintenir l'emploi agricole en favorisant l'installation des jeunes.

- Assurer un développement régional équilibré visant au maintien d'une vie rurale active.

- Défendre la solidarité et combattre l'individualisme en favorisant toute agriculture associative.

- Reconnaître l'expression pluraliste du syndicalisme agricole.

– Répondre aux besoins alimentaires, énergétiques et de matières premières.

- Contribuer à nourrir les hommes et ainsi lutter contre la malnutrition.

- Satisfaire les besoins réels des consommateurs, assurer notre indépendance alimentaire et créer des solidarités producteurs-consommateurs.

Fondation Jean-Jaurès

autre vision de l'agriculture et des agriculteurs. Son ambition est de leur donner la place qui leur revient dans la société à égalité de droits et de devoirs avec les autres travailleurs.

- Améliorer l'équilibre de notre balance commerciale, et reconquérir le marché intérieur.
- Augmenter la capacité de production de l'agriculture, en s'appuyant sur l'ensemble des exploitations.
- Alléger notre dépendance énergétique, réhabiliter nos matières premières, utiliser la forêt.

– Adapter le développement à la diversité des hommes et des régions.

- Mieux utiliser les facteurs de production,
- Adapter la technologie,
- Réduire les inégalités dans l'accès aux moyens de production et de la terre,
- Promouvoir des systèmes d'exploitations adaptés aux différentes situations locales et types d'espaces agraires (de montagne, zones défavorisées).
- Privilégier les investissements collectifs.

– Réorganiser les marchés, la transformation et les échanges :

- Permettre la prise en compte des coûts de production dans le calcul des prix,
- Organiser les marchés afin d'assurer une juste rémunération du travail paysan.

Fondation Jean-Jaurès

18 MOIS D'APPLICAT POLITIQUE

Les premières mesures appliquées par le Gouvernement sont le signe d'un changement

– PRIX, CHARGES, REVENU : Premiers résultats positifs après 8 ans de baisse des revenus.

- Détermination du Ministre de l'agriculture à Bruxelles (augmentation de 13 % des prix de campagne pour 1982).
- Progression de près de 3 % du revenu global moyen de l'agriculture en 1982. Cette amélioration du revenu s'accompagne d'une reconstitution des stocks (céréales, vins) et du cheptel bovin notamment.
- Resserrement du ciseau des prix : la hausse des consommations intermédiaires reste légèrement supérieure à celle des prix du marché des produits, (9,3 points de différence en 1980 ; 2,2 points en 1981 ; 0,3 point en 1982).

Si le bilan est positif, si le revenu est bon, des inégalités persistent. Il est donc nécessaire d'accélérer les réformes structurelles et de poser dès 1983 le problème de la connaissance du revenu d'où pourront découler des mesures égalitaires.

– JUSTICE, SOLIDARITÉ, DÉMOCRATIE : des progrès réels

- **Minimum vieillesse :** 2.100 F. au 1/1/82 – + 50 % en 15 mois.
- **Pension d'invalidité :** de Mai 81 à Juillet 82 : + 56 %
- **Prestations familiales :** de Mai 81 à Juillet 82 : + 68,3 % pour une famille de 2 enfants,
- **Modulation des cotisations sociales :** en 1983, cotisations en moyenne + 16,5 % mais + 13 % pour les 2/3 des exploitants.
- **Allocation de remplacement en cas de maternité :** Le congé peut être porté selon les cas de 28 à 56 jours.
- **Modulation des aides et des taxes :**
  - les taxes sur les céréales ont été modulées en fonction des quantités livrées.
  - la taxe de co-responsabilité pour les 60.000 premiers litres a été réduite de un point.
- **Allocation de solidarité :** (1,5 milliards) versée aux agriculteurs à revenus modestes.
- **Aide aux agriculteurs en difficulté :** 600 millions de crédits pour assurer le redressement économique des exploitations en difficulté : 28.000 dossiers étudiés – 19.500 plans agréés.

TION DE LA NOUVELLE
E AGRICOLE

en profondeur même si la transformation de l'agriculture exige plus de 18 mois.

- **Contrats d'intégration** garantissant des relations plus équitables entre agriculteurs et entreprises d'alimentation du bétail.
- **Prêts bonifiés :** 33 % pour les prêts "Jeunes agriculteurs" et + 38 % pour les prêts spéciaux de modernisation.
- **Reconnaissance officielle de toutes les organisations syndicales** leur permettant d'accéder aux commissions et groupes de travail.
- **Réforme du régime électoral des chambres d'Agriculture :**
  Introduction de la proportionnelle.
  Renforcement de la place des salariés et des organisations mutualistes.

– PRÉPARER L'AVENIR : des décisions significatives

- **Installation des jeunes :**
  - doublement effectif de la DJA au 1/1/83
  - crédits globaux multipliés par 2,7 : 260 millions en 81, 440 en 82, 723 en 83.
  - 8.000 installations en 81, 13.000 en 82 et au moins autant en 83.
- **Organisation des Marchés :**
  - vote de la loi sur les Offices par produits qui constitue une étape importante dans la mise en place de la nouvelle politique agricole.
  - adoption au niveau communautaire du règlement vitivinicole apportant des solutions de fond : prix minimum garanti, rééquilibrage entre l'offre et la demande, garantie d'intervention rapide notamment par un mécanisme diversifié de distillation.
  - ouverture des négociations européennes sur un nouveau règlement "fruits et légumes".
- **Développement :** Lancement des Etats Généraux afin de mobiliser l'ensemble des agriculteurs et de diversifier les modes de développement.
- **Relance de l'Investissement :**
  - Majoration importante des crédits d'équipement notamment pour le remembrement de l'hydraulique.
  - Fortes incitations à l'investissement collectif avec les CUMA :
    - T.V.A. à 7 % au lieu de 18,6 % sur les travaux,
    - Ouverture de prêts superbonifiés sur 15 ans
    - Accès aux aides pour les emplois d'initiative locale.
      35.000 F. pour un emploi à temps plein et 18.000 F. pour un emploi à mi-temps.

Collection Jean Jaurès

DES RÉFORMES
AU CHA

Le projet socialiste annonce clairement qu'il faut maintenir un grand nombre de paysans alors que la tendance héritée nous conduirait vers les 300.000 exploitations d'ici dix ans avec une

– Politique des structures et offices fonciers.

La politique des structures agricoles passe en priorité par la définition d'une nouvelle politique foncière qui soit de nature à alléger les agriculteurs du poids considérable du foncier notamment en permettant :

- L'arrêt de la spéculation foncière par une répartition démocratique et la maîtrise de la terre exploitée en location.
- Aux petits et moyens paysans d'accéder au crédit

– Réforme du financement.

Un financement spécifique est également le moyen privilégié de la mise en œuvre d'une politique agricole socialiste. Il convient de simplifier, de regrouper et de régionaliser les aides, de financer des projets cohérents d'installation et de modernisation, de plafonner les aides et d'en sélectionner les attributions, d'adapter les prêts, de financer l'habitat agricole, d'améliorer le règlement des cas difficiles.

– Réforme du développement.

L'avenir est à des systèmes de production équilibrés, raisonnés, à long terme, plus respectueux de l'environnement et de la qualité des produits. Les technologies doivent s'adapter à la diversité des hommes et des régions pour tenir compte des potentialités de chaque zone et de chaque catégorie d'exploitation.

– Enseignement et formation.

La formation effectuée par un grand service public unifié et rénové garantit la cohérence et l'efficacité d'une politique basée sur des réformes structurelles.

– Etablir la parité entre les salariés de l'agriculture et ceux des autres secteurs par :

- l'harmonisation des conditions d'emploi , de formation, de logement, de rémunération,
- l'application intégrale du code du travail et l'extension des droits sociaux,
- l'adaptation immédiate des salariés de l'agriculture au régime général de Sécurité sociale et de retraite.

INDISPENSABLES
NGEMENT

course accrue à la productivité. Ce projet de maintien de la population active agricole impose de profondes réformes :

– Connaissance du revenu dès 1983

Les incitations à la tenue d'une comptabilité simplifiée pour tous les non-salariés vont dans le sens d'une meilleure connaissance du revenu des agriculteurs. Elle est la clé d'une politique plus juste, notamment en matière de fiscalité et de cotisations sociales allant dans le sens de la réduction des inégalités. Cela entraîne une plus juste répartition des aides...

– Statut des travailleurs de l'agriculture :

Il suppose la reconnaissance des travailleurs en tant que tels (agriculteurs, agricultrices, aides familiales, salariés).

– Réforme de la P.A.C.

Les propositions du Gouvernement français s'articulent autour de 5 points :

- Affermir la préférence communautaire.
- Respecter le principe d'unicité de prix et de marché (et donc la suppression des MCM).
- Prendre en compte les productions méditerranéennes **notamment dans le cadre de l'élargissement.**
- Assurer une garantie dégressive des prix en fonction des quantités livrées.
- Mener une politique d'exportation plus active et plus stable avec les pays tiers.

– Développer un projet coopératif :

- En favorisant le développement de formes coopératives diverses entre travailleurs de l'agriculture et entre travailleurs ruraux.
- En impulsant la mise en œuvre du projet coopératif de grande ampleur à l'amont et à l'aval de l'agriculture.
- En démocratisant le fonctionnement des coopératives par une réforme de statuts.

Fondation Jean Jaurès

OFFICES PRODUITS

Le texte de loi créant les Offices par produits a été définitivement voté à l'Assemblée Nationale.
Il constitue un double événement :

– Pour rompre l'isolement corporatiste du monde paysan et affermir la solidarité avec les autres catégories socio-professionnelles par la mise en relation de l'ensemble des agents économiques de la filière (du producteur au consommateur).

– Pour les agriculteurs, par :

– La reconnaissance d'une politique différenciée de la formation des revenus.

– La transparence des charges et des marges aux différents stades de la filière.

– La définition d'une politique d'investissement et de développement de la filière, surtout en ce qui concerne l'emploi.

– L'application sur le marché national des prix décidés à Bruxelles.

– Le développement et le maintien de l'agriculture de montagne et des zones défavorisées.

Il reste maintenant à faire en sorte :

– Que les partenaires représentés dans les Conseils de direction puissent tous être entendus.

– Que les décrets d'application confirment les orientations de la loi.

Fondation Jean Jaurès

OFFICES FONCIERS

Ils seront déposés à l'Assemblée au printemps.

Sur la base de ce texte recommencera le travail de critique et de propositions le plus large possible. Il permettra aux parlementaires de la majorité comme cela a été le cas pour les offices par produits, d'être au plus près de nos objectifs au moment du vote.

Voici ce que nous voulons à travers les offices fonciers :

La nouvelle politique foncière a pour objectif d'enrayer et d'arrêter l'exode rural à la fois par l'installation de jeunes agriculteurs et le maintien des exploitations de type artisanal.

La réduction des charges et l'allègement du poids du foncier va dans le sens d'un tel objectif.

Elle passe par la maîtrise de la destination des terres, par une révision de la législation sur les cumuls et du statut du fermage et par la création d'offices fonciers.

Ceux-ci sont les outils permettant de coordonner les structures et services qui ont la charge du foncier.

L'office, tant à l'échelon cantonnal que départemental permettra une politique de moralisation du marché foncier, conforme aux intérêts du plus grand nombre d'agriculteurs, une politique d'arrêt de la spéculation foncière et d'aménagement global de l'espace rural.

Fondation Jean-Jaurès

LES AGRICULTEURS ACTEURS DU CHANGEMENT

Prendre en compte les travailleurs de l'agriculture dans leurs diversités et ne plus se satisfaire de l'évolution de l'agriculture dans sa globalité, réduire les inégalités par des mesures de plafonnement et de différenciation en ce qui concerne le financement, les cotisations et les prestations sociales, la fiscalité, demeurent l'objectif des socialistes.

Des décisions ministérielles ont été prises durant ces 18 mois. Si parfois elles sont insuffisantes, elles vont dans le sens de nos propositions. Mais la majorité des réponses aux questions essentielles appelle des lois nouvelles. Ainsi les offices par produits doivent permettre la rencontre des catégories sociales et professionnelles et de nouvelles solidarités. Les offices fonciers, prochainement en débat, doivent favoriser une meilleure répartition et la maîtrise de l'utilisation des terres. La connaissance des revenus sera la base de toutes nouvelles décisions concernant les agriculteurs et plus encore permettra enfin la compréhension entre les agriculteurs et les autres travailleurs.

Notre démarche fondamentale nous demandera d'aller plus loin dans la définition du statut des agriculteurs :

La droite et tous ceux qui la soutiennent sans le dire expriment leur résistance en caricaturant et en déformant nos propositions pour tenter de mobiliser le maximum d'agriculteurs sur les avantages acquis par certains. Leur politique agricole appliquée depuis 23 ans a engendré bien des situations dramatiques auxquelles il faut maintenant porter remède. La droite n'a rien à proposer aujourd'hui, mais la gauche au pouvoir, tout en tenant compte de l'Histoire, ne doit rien renier de ses engagements. Très nombreux sont les agriculteurs conscients qui dans les organisations syndicales et autres en appellent à une consolidation du changement.

Le 10 Mai a été un départ, il demande maintenant ténacité et détermination. L'essentiel pour chacun de nous est de ne pas attendre le changement mais d'en être un acteur, partout où nous sommes pour avancer chaque jour vers plus d'équité, développant ainsi l'espoir de millions de citoyens.

Le changement ne peut pas venir d'en haut.
Il continue de dépendre de notre détermination
car nous sommes tous les acteurs du changement.

Bernard THAREAU.

Imprimerie EIP. LORIENT
Tél. (97) 21.47.73